

# **TERMES DE REFERENCES**

**Appel d'offres national pour le recrutement d'une société de gardiennage en vue de la sécurisation des différents sites de l'OAPI**

**Juin 2022**

## **1 – Contexte**

L'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) est une institution intergouvernementale spécialisée dans le domaine de la propriété intellectuelle qui compte à ce jour dix-sept Etats membres répartis entre l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique centrale et l'océan Indien. Il s'agit : du Bénin, du Burkina-Faso, du Cameroun, de la Centrafrique, des Comores, du Congo, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, de la Guinée, de la Guinée Bissau, de la Guinée Equatoriale, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Sénégal, du Tchad et du Togo.

L'OAPI a pour mission principale :

- La délivrance des titres de propriété industrielle ;
- La contribution à la promotion de la protection de la propriété littéraire et artistique ;
- La mise à disposition de la documentation et de la diffusion de l'information technique
- La formation en propriété intellectuelle ;
- La participation au développement économique des Etats membres.

Les principales caractéristiques du système OAPI dont le siège se trouve à Yaoundé au Cameroun sont :

- Un Office de propriété industrielle commun à tous les Etats membres ;
- Une législation unique applicable en matière de propriété intellectuelle dans les dix-sept (17) Etats membres : l'Accord de Bangui et ses annexes ;
- La centralisation de toutes les procédures de délivrance de sept (7) titres de propriété industrielle : les brevets d'invention, les modèles d'utilité, les marques de produits ou de services, les dessins et modèles industriels, les noms commerciaux, les obtentions végétales et les indications géographiques.

**Pour la sérénité de ses activités au siège de l'Organisation et la quiétude de ses dirigeants dans les différentes résidences, l'OAPI fait généralement appel à des sociétés privées de gardiennage dont le sérieux et la compétence sont reconnus et de notoriété.**

## **2 – Objectif de la mission**

### ***Objectif Général :***

Assurer tous les jours de la semaine y compris les jours fériés, 24 heures sur 24 heures la sécurité des personnes et des biens de l'OAPI sur ses différents sites à Yaoundé.

### ***Objectifs spécifiques / Tâches du prestataire***

- La sécurisation des deux bâtiments du siège de l'OAPI ;
- La sécurisation de la cité des cadres de l'OAPI ;
- La résidence du Directeur Général de l'OAPI.

L'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) souhaite pour la sécurisation de ses divers sites :

- a- Siège de l'OAPI, cinq (5) vigiles le jour et six (6) la nuit ;
- b- Cité des cadres, deux (2) vigiles le jour et trois (3) la nuit ;
- c- Résidence du Directeur Général, un (1) vigile le jour et deux (2) la nuit.

Ces vigiles sont chargés de :

- L'identification et l'enregistrement dans un registre des personnes entrant ou sortant des lieux gardés ;
- L'enregistrement, dans un registre, des véhicules du personnel à l'entrée et à la sortie ;
- La surveillance des locaux, du matériel entreposé dans les magasins, des véhicules garés dans l'enceinte des lieux gardés et des issues d'entrée et de sortie desdits lieux ;
- La surveillance renforcée la nuit par l'exécution de plusieurs séances d'inspection ou ronde des lieux gardés.

## **3 – Résultats attendus**

- La sécurisation sans faille de jour comme de nuit des différents sites de l'OAPI à Yaoundé au Cameroun

- Un compte rendu hebdomadaire des constats faits et suggestion pour une prise en charge appropriée des lieux gardés

#### **4 – Profil du prestataire**

Une société de gardiennage de premier ordre disposant de matériel de communication moderne et d'outils de travail (notamment d'une matraque, d'un sifflet, d'une bombe neutralisante, d'une torche et d'un imperméable). Elle doit également faire une offre variée de personnel de faction.

Cette société devrait avoir être régulièrement constituée et prouver que le personnel affecté est déclaré à la caisse de prévoyance sociale.

Cette société devrait également justifiée qu'elle dispose d'une police d'assurance responsabilité civile risque professionnel.

#### **5–Constitution du dossier**

**L'offre administrative** doit contenir :

- Copie certifiée conforme de l'extrait d'inscription au registre de commerce ;
- Le certificat de domiciliation bancaire ;
- Preuve que l'entreprise est à jour vis-à-vis de l'organisme de sécurité sociale ;
- La situation vis-à-vis de l'administration fiscale ;
- La soumission faisant connaître la dénomination et son siège social ;
- Le justificatif du paiement de l'équivalent de la somme de 50.000 FCFA dans le compte de l'OAPI ouvert à UBA sous les références ci-après :

Code Banque : 10033

Code Agence : 05207

Numéro de compte : 07013000001

Clé : 01

CODE SWIFT : UNAFCMCX IBAN : CM21 10033 05207 07013000001 01

Elle doit être sur support papier en cinq exemplaires et sur une clé de stockage (USB) de données en format PDF. L'enveloppe portera la mention « Offre administrative ».

**L'offre technique** comprendra de façon spécifique :

- La présentation détaillée du soumissionnaire et ses références ;
- La présentation détaillée de l'équipe dirigeante et du Chef de différents sites et leurs qualifications ;
- La note de compréhension des termes de référence ;
- La méthodologie ;

Elle doit être sur support papier en cinq exemplaires et sur une clé de stockage (USB) de données au format PDF. L'enveloppe portera la mention « Offre technique ».

**L'offre financière** donnera le coût total de la prestation libellé en francs CFA en HT et TTC. Elle doit être sur support papier en cinq exemplaires et sur une clé de stockage (USB) de données en format PDF. L'enveloppe portera la mention « offre financière »

Les offres devront parvenir, sous pli fermé et au plus tard le trentième jour à compter de la publication, à l'adresse : OAPI, Place de la préfecture B.P. 887 Yaoundé – Cameroun, Tél : +237 222 20 57 00, et par Email : [ccm@oapi.int](mailto:ccm@oapi.int).

## **6 – Critères d'évaluation**

L'examen des critères d'évaluation consistera en une vérification de la conformité de l'offre technique et financière du soumissionnaire par rapport aux exigences des termes de références. *L'OAPI choisira librement l'offre du soumissionnaire qui lui paraîtra la meilleure au regard des critères ci-après :*

<b>N°</b>	<b>Critères</b>	<b>Note</b>
1	Présentation Générale de l'offre	/5
2	Compréhension des objectifs de la mission & Méthodologie	/10
3	Matériels et équipements proposés par Virgile et par site	/15
4	Expérience dans les missions similaires	/40
5	Eléments de coûts	/30
	<b>TOTAL</b>	<b>/100</b>

NB : Le soumissionnaire fournira dans trois enveloppes séparées une offre technique, une offre financière et des documents administratifs, le tout contenu dans une grande enveloppe.

**LA DIRECTION GENERALE DE L'OAPI**